

DEPARTEMENT  
DE L'AVEYRON

—  
Mairie d'ARVIEU  
12120

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 6 MARS 2006**

L'An deux mille six, le six mars à vingt heures quarante-cinq minutes, le conseil municipal de la commune d'Arvieu s'est réuni, à la salle des délibérations, en séance ordinaire.

La séance est publique.

Etaient présents : Mmes et M. Raymond VAYSETTES, Gilles BOUHNOL, BONNAFOUS Elisabeth, Claude VAYSETTES, Rémi GERAUD, Laurent WILFRID, Claudine BRU, Pierre BLANCHYS, Jean-Louis CARRIERE, Jean-Paul COURONNE, Jean-Marc DEJEAN, Patricia CRESPIN, Yvon COSTES, Guy LACAN.

Absente : Marie-Jeanne SARRET

Laurent WILFRID a été élu secrétaire de séance.  
Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

**AUTORISATION DE MANDATER AVANT LE VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2006**

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux dispositions extraites de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités, le Conseil Municipal peut avant l'adoption du budget, donner l'autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Il informe l'assemblée qu'il est nécessaire de créer des comptes et de les abonder afin de pouvoir régler plusieurs factures avant le vote des budgets. Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Sur le Budget Principal

- |  |             |
|--|-------------|
| - C/21533-opération 30 « Travaux réseaux Ancien couvent »: | 6 263.58 €  |
| - C/21534-opération 30 « Travaux réseaux Ancien couvent »: | 3 885.39 €  |
| - C/21578-opération 32 « Godet tracto »                    | 3 991.89 €  |
| - C/2138-opération 31 « Acquisition immeuble »             | 31 640.00 € |

Sur le Budget annexe M.49

- |  |            |
|--|------------|
| - C/21532 – opération 2 « Raccordement Médiathèque » | 3 277.04 € |
|--|------------|

Après avoir ouï cet exposé, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses affectées aux comptes sus énoncés avant le vote des budgets 2006.

## PRESENTATION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2005

Monsieur le maire présente à l'assemblée les différents comptes administratifs de l'exercice 2005 :

### **BUDGET PRINCIPAL**

Résultat de fonctionnement		+ 126 301.01 €
Résultat d'investissement	- 55 383.17 €	
Solde des restes à réaliser	- 130 398.82 €	
Déficit global d'investissement	-152 167.65 €	

### **BUDGET ASSAINISSEMENT**

Résultat de fonctionnement		+ 31 962.11 €
Résultat d'investissement	- 1 203.17 €	
Solde des restes à réaliser	0	0
Déficit global d'investissement	0	0

### **BUDGET CCAS**

Résultat de fonctionnement		+ 634.67 €
Résultat d'investissement	0	0
Solde des restes à réaliser	0	0
Déficit global d'investissement	0	0

### **BUDGET LOTISSEMENT**

Résultat de fonctionnement	- 13 903.19 €	
Résultat d'investissement	0	0
Solde des restes à réaliser	0	0
Solde global d'investissement	0	+ 37 144.37 €

Monsieur le maire donne la parole à monsieur Claude VAYSSETTES, premier adjoint, avant de quitter la salle, afin que l'assemblée procède à l'approbation des différents comptes administratifs, conformes aux comptes de gestion du comptable.

Sous la présidence de monsieur Claude VAYSSETTES, les Comptes Administratifs 2005 et les comptes de gestion de la Commune, du Service Assainissement, du CCAS, du Lotissement, sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

## QUESTIONS DIVERSES

- **Aménagement Tourbière Lou Founs** – Réception à Paris par la Ministre de l'Ecologie. La commune d'ARVIEU « Lauréate pour la reconquête de l'eau » a reçu une mention spéciale au titre du projet « zones humides de la Tourbière des Founs » (13 projets retenus au niveau national)
- **Contrôles Police de l'Eau** – La Chambre d'Agriculture propose de faire une réunion d'information sur la mise aux normes des exploitations agricoles.

- **Orientations budgétaires 2006** – Médiathèque et Aménagement ancien couvent - Signalisation des rues – Elargissement route d’Aurifeuilles (une tranche) – La Poste (façade et aménagement intérieur) – vitraux église d’Arviu à sécuriser – Eclairage public – Nouveau lotissement – Maison Costes – mener la réflexion sur

- l’aménagement d’une salle commune au rez-de-chaussée + logement en haut,
- garder local pour un éventuel artisan ou commerçant.

Réalisation d’un site Internet sur la commune d’ARVIEU.

Rien ne restant à l’ordre du jour, la séance est levée à 23h15.